

Mouthiers-sur-Boëme Vivre à

N° 184
Novembre
1999

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 14/10/99...p 2

Gros Plan :
Extension de la carrière des Ciments Lafarge ... p 3

Rencontre avec Christine Discour... p 4

Les faits et chiffres
de 1998 : p 5 à 8

MJC Infosp 9

Centre Social Infosp 10

Vie Associativep 11

Etat Civil p 12

Agenda p 12

Equipe de rédaction :
L-P Carrier, B. Gervais
J-Y Le Turdu, J. Révéreault

Mise en page et impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



«Ciel, mon Mouthiers» (Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE

Un sinistre INCENDIE, survenu le mardi 19 octobre, a rendu totalement inutilisable notre cuisine centrale.

L'origine du sinistre est due à une surchauffe de la friteuse : l'huile s'est enflammée pendant que l'équipe de restauration déjeunait dans la pièce réservée à cet effet.

S'il fallait une fois de plus apporter la preuve que la machine conçue par l'homme pour faciliter ses tâches a besoin malgré tout de sa présence pour bien fonctionner, c'est chose faite.

Grâce à la mobilisation de chacun, le fonctionnement de la restauration scolaire n'a pas été fondamentalement mis en péril. Le jour du sinistre, le personnel municipal de l'école aidé par les enseignants a préparé un pique-nique. Nous avons pu apprécier la rapidité d'intervention de chacun et nous nous louons de la présence des commerçants locaux qui ont pu fournir très vite les denrées alimentaires nécessaires.

Les artisans locaux ont également répondu présent le jour même et sont venus assister avec nous aux opérations d'expertise dès le mardi soir.

Les mesures ont été prises aussitôt : dès le lendemain, la cuisine centrale de LA COURONNE livrait les repas aux enfants présents au Centre de Loisirs.

Nous voudrions remercier Monsieur DESBORDES, Maire de LA COURONNE, qui nous apporte son soutien et celui de son équipe jusqu'à ce que notre cuisine soit remise aux normes.

Nous aimerions également souligner la compréhension des familles ; certaines ont pu s'organiser pour récupérer les enfants au moment du déjeuner ; les parents qui n'ont aucune possibilité pour se libérer ont parfaitement compris la situation qui nous oblige à ne proposer que des repas froids (ce, pour rester en totale conformité avec la réglementation qui n'autorise aucune livraison de nourriture en liaison chaude).

Les travaux ont débuté dès le lendemain par l'intervention d'une entreprise de nettoyage spécialisée dans la décontamination.

Nous allons tout mettre en œuvre, avec les diverses entreprises concernées, pour que les travaux soient achevés lors de la rentrée scolaire du 8 novembre prochain.

Cécile FORGERON

I - ENQUETE PUBLIQUE STE CIMENTS LAFARGE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique s'est déroulée en mairie de La Couronne du 13 septembre au 13 octobre 1999 concernant le renouvellement d'exploitation et l'extension d'une carrière de calcaire au profit des Ciments Lafarge.

Après avoir étudié le dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce dossier.

II - ENQUETE PUBLIQUE DE VOIRIE

Une enquête publique de voirie aura lieu prochainement sur la Commune comme prévu par les délibérations précédentes.

Deux dossiers seront ajoutés à cette enquête :

- **Chemin de Chenaud** : M.TROUSSICOT cède à la Commune 218 m² pour créer une placette de retournement à Chenaud

- **Chemin des Reigniers** : Monsieur MESNARD, Monsieur GALOIS et l'Association Foncière cèdent à la Commune le terrain nécessaire à la création d'une partie de chemin.

III - DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Les décisions à prendre sont reportées à la prochaine réunion de Conseil, en novembre prochain.

IV - REPORTAGE CHARENTE LIBRE

La Charente Libre a proposé de faire un reportage photographique sur Moutiers intitulé "la Charente vue du ciel" diffusé le 26 octobre.

Pour ce faire la Commune est sollicitée financièrement pour une distribution gratuite d'un journal par foyer au prix de 3,50 F l'unité.

La Charente Libre, en partenariat avec le Conseil Général et le Crédit Agricole, offre à la municipalité une vue de la Commune qui sera remise en mairie le même jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

V - INTERCOMMUNALITE

Madame le Maire donne compte-rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes :

- La Commune de Claix a demandé son retrait de la Communauté de Communes du Blanzacais et son adhésion à Charente Boëme Charraud. La décision sera prise par le Conseil de Communauté.

- Un projet de développement sur plusieurs années sera mis sur pied.

VI - FESTIVITES AN 2000

Plusieurs projets ont été mis en avant lors de la dernière réunion de la Commission cadre de vie :

1 - Ouverture sur le vieux bourg depuis la place Petite-Rosselle avec création d'un patio ou d'un square ; il sera demandé à Monsieur GENAUD, architecte, d'établir un plan d'ensemble avec l'aménagement de la place du champ de foire.

2 - Exposition de photos du siècle sur l'ensemble des communes de la Communauté.

3 - Les nouveau-nés de l'an 2000 pourraient se voir offrir un livret personnalisé (dessins, texte sur les droits de l'enfant...)

VII - TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

- Chauffage Maison Pour Tous : les travaux sont en cours

- En attendant une extension par l'extérieur des locaux de la Maison Pour Tous, un bureau sera aménagé dans les anciennes douches

- Il est envisagé d'installer un atelier menuiserie dans le cadre de l'atelier d'insertion, dans le garage actuel du bus.

- Création de vestiaires et sanitaires dans l'atelier municipal

- Continuité de la rampe d'escalier reliant la route de Fouquebrune au stade.

III - QUESTIONS DIVERSES

Chemin de randonnée au Charbonnier

Suite à la demande de M. et Mme POIRIER, propriétaires au Charbonnier, en vue de déplacer le chemin de randonnée passant dans ce hameau, M.BOSSARD, de l'Association Sentiers de Boëme s'est rendu sur place et a rencontré les intéressés. Faute de solution acceptable pour chacune des parties, le Conseil Municipal décide à l'unanimité moins 1 abstention de laisser le chemin de randonnée dans son emplacement actuel.

Bruit à la salle des fêtes

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la circulaire préfectorale concernant le bruit dans les salles recevant du public. Une étude acoustique devra être demandée par la Commune.

Bus

Le Conseil Municipal décide de faire effectuer la consolidation des sièges du bus communal 27 Places par l'entreprise Vergeau pour un montant TTC de 4673 F.

Numérotation d'immeubles

M^{me} DISCOUR, MM. BREGES, CARRIER, GERVAIS sont chargés d'étudier la numérotation des immeubles situés au lotissement les justices II, lotissement les Agriers, chemin des Agriers, allée des Genevriers.

— ORAGE DU 27 JUILLET —

Suite au violent orage accompagné de très fortes pluies qui s'est abattu sur notre commune le 27 juillet dernier, nous avons saisi la Préfecture de la Charente pour que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole pour les coulées de boue, inondations et grêle.

- En ce qui concerne les calamités agricoles, un article paru dans le bulletin mensuel de la Préfecture de septembre 1999, indique que "s'agissant d'un risque assurable, ce sinistre ne devrait pas être indemnisé au titre des calamités agricoles. Cependant, des prêts bonifiés pourront être accordés aux agriculteurs des communes sinistrées".

- En ce qui concerne l'état de catastrophe naturelle, la Préfecture, dans son courrier du 19 octobre dernier, indique "la Commission interministérielle relative aux dégâts non assurables... a décidé d'ajourner l'examen du dossier de demande de reconnaissance que je lui ai présenté au titre des inondations et coulées de boue, suite au violent orage... En effet, cette instance demande que lui soient communiquées des précisions météorologiques complémentaires, en particulier sur la quantité d'eau tombée sur votre commune lors de cet événement. Or, l'information demandée est difficile à établir par le Centre départemental de Météorologie dans la mesure où la cellule orageuse (dont l'activité exceptionnelle a été confirmée par images radar) est passée entre les communes qui possèdent des stations de mesure. Le responsable de ce service recherche... les moyens d'affiner les conclusions de son rapport météorologique. Compte-tenu de l'importance indéniable des dégâts occasionnés par cet orage, je ne manquerai pas d'adresser au Ministère tout élément complémentaire..."

GROS PLAN

Extension de la carrière des Ciments Lafarge

La demande d'extension de la carrière de calcaire des Ciments Lafarge, à La Couronne, concerne une centaine d'hectares situés à proximité de l'usine actuelle, sur la colline des Séverins. 65 ha font l'objet du renouvellement d'une autorisation antérieure, 12 ha constituent une véritable extension. 16,5 hectares seront mis en réserve naturelle volontaire et la gestion sera confiée au Conservatoire Régional des Espaces Naturels. La présence de l'engoulement d'Europe et de la genette a été recensée. Chaque année, une moyenne de 700 000 tonnes de calcaire seront extraites de ce site. Mélangé à de l'argile, le calcaire deviendra, après passage au four à plus de 1 200 degrés, le clinker, une poudre base de tous les ciments. En matière de nuisances pour le voisinage, l'industriel fait valoir la quasi-absence de poussières de calcaire dans la zone d'extraction en raison notamment de l'humidité du matériau. Quand aux tirs de mines, les techniques utilisées font appel à des détonateurs à micro retards avec amorçage en fond de trou diminuant les bruits et les vibrations. La demande d'exploitation porte sur une durée de 30 ans à l'issue de laquelle une remise en état paysagère est prévue.



(Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Le rond-point... bientôt au point !

Conçu pour améliorer la sécurité routière le rond-point du peuplier major fait l'objet de multiples réglages afin d'obtenir une satisfaction et une sécurité maximales.

C'est notamment le cas de l'éclairage dont l'implantation circulaire a fait l'objet de multiples remarques. Après quelques réunions

techniques nocturnes, le dispositif retenu prévoit la mise en place de lampes produisant une lumière indirecte et plutôt jaune. Ceci permettra de mieux contraster avec l'éclairage central plus vertical et plus blanc. Comme quoi la mise au point d'un rond-point illustre la difficulté d'une innovation : au début on tourne en rond avant de choisir la bonne direction !



Bonne retraite à Germaine Marial et à Claude Bordron (Photo Alain Porte)



A livres ouverts entre les aînés et la classe de M. Carrier (Photo Alain Porte)

INTERCOMMUNALITE

DU NOUVEAU DANS L'INTERCOMMUNALITE

Dés l'an 2000 le Président de la Communauté de communes Charente-Boëme-Charraud aura, comme tous ses collègues présidents, une nouvelle obligation : produire un rapport annuel sur l'activité de la communauté de communes. Ce rapport devra être transmis aux maires des communes membres. Il devra être accompagné d'un compte administratif. Cette nouveauté induite par la loi CHEVÈNEMENT vise à accroître la transparence en général. Pour aller encore plus dans le même sens, la loi prévoit que les délégués communaux dans la communauté de communes pourront être entendus par le conseil municipal à l'occasion de la présentation de ce rapport annuel. Ces mêmes délégués auront par ailleurs à rendre compte de l'activité de la structure intercommunale au moins deux fois par an. Enfin, l'article 47 de la loi prévoit qu'une décision prise par la communauté de communes, mais ne concernant qu'une seule des communes, devra obligatoirement être précédée d'une consultation du conseil municipal concerné.

Plus importantes sont les conséquences de l'article 105 de cette même loi : il impose désormais aux communautés de communes d'assurer en direct la collecte des ordures ménagères, sous peine de voir la Dotation générale de Fonctionnement versée par l'Etat, être amputée chaque année de 10 %. Cette nouvelle situation réglementaire va conduire Charente-Boëme-Charraud à sortir du SIROMPEGA, qui disparaîtra sous sa forme syndicale. Les matériels et les salariés seront répartis entre les différentes communautés de communes formant le SIROMPEGA. Une situation qui va encore compliquer la mise en place de la collecte sélective, seule solution satisfaisante sur les trois aspects, économique, social et écologique.

RENCONTRE avec Christine DISCOUR

Membre du tiers féminin du Conseil Municipal, Christine DISCOUR ne se revendique pas d'un féminisme radical. Elle remarque néanmoins que "les jeunes d'aujourd'hui, et notamment les jeunes filles ignorent pour la plupart que l'accès des femmes à certains métiers, le droit de vote des femmes et plus près encore, le droit à la contraception et à la maîtrise de la fécondité, sont des conquêtes récentes que les femmes ont dû arracher".

Pour ce qui est de la place réduite des femmes dans la vie publique, elle constate que les femmes sont encore trop nombreuses à devoir assumer la double journée, professionnelle et domestique, et parfois triple quand elles sont élues politiques.

Professionnellement employée comme secrétaire d'une grande fédération de parents d'élève, Christine Discour connaît bien le monde de l'école. Et même si aujourd'hui ses trois enfants, majeurs, ne la conduisent plus à représenter les parents dans un conseil d'école, c'est au titre de conseillère municipale, représentant Mouthiers, qu'elle siège au SIVOS du collège de la Couronne. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la Couronne regroupe les cinq communes dont les enfants sont scolarisés au collège : LA COURONNE, NERSAC, MOUTHIERS, ROULLET et VOEUIL. En ce qui concerne notre commune, ils sont 116 collégiens à fréquenter le plus gros établissement de ce type en Charente. Pour l'heure, le principal dossier du SIVOS concerne le nouveau gymnase. Sous son appellation officielle, aire couverte, ce nouvel équipement va compléter l'ancien gymnase victime de l'accroissement de sa fréquentation.

En effet, il y a quelques années, une réforme des programmes scolaires a entraîné une augmentation des horaires d'éducation physique et sportive. Cette nouvelle salle ouvrira ses portes aux élèves après les vacances de la Toussaint. Strictement réservé aux usages scolaires, et aux associations sportives pour leurs entraînements, cet équipement au sol

goudronné n'est pas conçu pour les compétitions sportives. C'est donc au SIVOS que revient chaque année de financer de nouveaux matériels sportifs ; pour l'année 1999 quatre panneaux de basket, deux buts de handball, neuf paires de poteaux de badminton, des filets et des équipements de rangements ont été financés par le SIVOS. Mais le rôle de Christine DISCOUR, qui représente MOUTHIERS en compagnie d'Alain MOREAU, ne s'arrête pas au suivi des investissements sportifs du SIVOS.



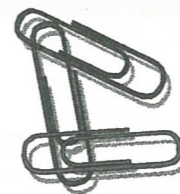
Le financement partiel des échanges scolaires et l'aide aux devoirs figurent également parmi les activités financées par les communes. Cette dernière action est organisée au bénéfice d'une centaine de collégiens, soit un sur huit. S'ajoute également le financement de matériel informatique, de casiers de rangement pour les élèves. Ainsi, ce sont 350 000 francs en fonctionnement et 1,3 millions de francs en investissement qui auront été dépensés au cours de l'année

1999. La participation intercommunale s'élève à 290 000 francs dont 32 518 F ont été versés par la commune de Mouthiers.

Christine DISCOUR est entrée au conseil municipal, sur l'incitation de Bernard GERMON qui avait remarqué sa participation dans le Conseil Local de Parents d'Elèves. Deux dossiers portent l'empreinte de son action de conseillère : la crèche familiale, dossier monté avec Cécile FORGERON, et la bibliothèque. Ce service municipal jusqu'alors confiné dans une armoire de la mairie est ainsi devenu, grâce au travail de bénévoles, un lieu utile et agréable. Aujourd'hui encore, en tant que membre de l'équipe de gestion de la bibliothèque, elle participe aux séances trimestrielles qui examinent les actions et les investissements à réaliser. Christine DISCOUR est également membre du bureau de la Caisse des écoles et de la commission cadre de vie. Dans cette commission, animée par Roger BREGEAS, elle participe aux réflexions en cours sur l'animation de l'année 2000 (voir le compte-rendu du conseil municipal page 2). Cette commission, qui parmi ses activités régulières a celle d'animer le concours des maisons et des jardins fleuris, lui a donné l'occasion de bien connaître la commune et surtout de découvrir l'altruisme d'un grand nombre de Monastériens. Ils sont en effet de plus en plus nombreux à fleurir leur environnement, faisant bénéficier la collectivité de couleurs et d'harmonies végétales agréables à l'œil. Comme quoi, et surtout quand il s'agit de tulipes, il est possible de s'occuper de ses oignons en pensant aux autres.

Parents d'élèves du collège de La Couronne

Trois habitants de Mouthiers représenteront les parents d'élèves au Conseil d'Administration du Collège de La Couronne : Mesdames FOUCHE (05 45 67 95 56) et LHOMME (05 45 67 85 90) et Monsieur REVEREAULT (05 45 67 82 76) peuvent donc être contactés pour tous les sujets d'intérêt général concernant la vie du collège et la scolarité des enfants de notre commune.



CONFIRMER LE PASSÉ ET PERMETTRE L'AVENIR

Telle se présente l'année 1998. Surtout si l'on regarde les chiffres qui vous sont présentés dans les pages qui suivent. Il s'agit des chiffres de 1998. Leur mise en perspective tardive pourrait les faire confondre avec l'année en cours Afin de gommer cette difficulté due au décalage dans l'obtention de données extérieures à la commune, nous programmerons le même exercice pour le mois de juin 2000 à propos de 1999.

Côté confirmation, c'est en 1998 qu'apparaissent les dépenses correspondant au démarrage du chantier mairie. C'est aussi en 1998 que sont réglées les dernières dépenses correspondant à la rénovation de la chaufferie de l'école. Notons à ce sujet que figurent en recettes les subventions importantes obtenues auprès du Conseil Régional, de l'Agence de l'Environnement et du Conseil Général. D'un point de vue général, et en nous comparant aux autres communes de la même catégorie (de 2 à 5 000 habitants), l'année 1998 confirme la **situation défavorisée de notre commune en matière de richesse fiscale**. En effet, si les efforts des équipes municipales précédentes ont permis la croissance des investissements économiques dans la commune, permettant l'accroissement des bases de calcul de la **taxe professionnelle (+ 10 % cette année)** notre commune est loin d'être aussi riche que la moyenne des communes de la même catégorie et même de communes voisines plus petites. C'est pourquoi, l'équipe municipale tenant compte que le produit fiscal repose à 76 % sur les ménages contre 55 % en moyenne) a modéré la hausse des taux de fiscalité à + 1 %.

Permettre l'avenir

Maîtriser la pression fiscale est d'abord une exigence sociale puisque les impôts locaux ne tiennent pas compte des différences de revenus des familles. C'est également préparer l'avenir et garder ainsi des moyens pour réaliser les investissements coûteux que seront, dans un avenir proche, les services d'assainissement de l'eau, des déchets.

Comme annoncé dans les éditions précédentes, nous avons conservé les **mêmes méthodes** (voir note page 8) **de calculs et les mêmes références**, celles qui sont fournies chaque année par la Direction Générale de Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur. Ces chiffres permettent la comparaison avec des communes semblables à la nôtre. Une fois de plus ces ratios confirment que Mouthiers dépense moins sur tous les chapitres. Conséquence de cela, Mouthiers reçoit plus de l'Etat que la moyenne des communes.

C'est bien notre seule consolation.

Par ailleurs, il nous faut bien considérer les limites de cet exercice en tenant compte que des actions tenant aux services publics locaux, déchets, incendie, voirie, sont désormais inclus dans d'autres budgets, notamment celui de la Communauté de communes. Nous vous présenterons donc prochainement ces éléments dans les pages du bulletin communal. Nous irons ainsi un peu plus loin que ce prévoient les dernières lois (voir rubrique intercommunalité page 3). C'était déjà le cas avec les trois premières éditions des faits et des chiffres.

Ne serait-ce que pour donner du sens à l'expression " comptes-rendus " . A vous maintenant, de vous en rendre compte.



Illustrations Bernard GERVAIS

Mouthiers sur Boême, les faits et les chiffres de 1998



AUTRES FAITS ET AUTRES CHIFFRES DE 1998

Permis de construire de l'année 1998

- 14 maisons neuves
- 5 garages et auvents
- 6 extensions de maison
- 2 extensions usine et atelier
- 1 nouveau bâtiment administratif : la mairie

État civil

- 19 naissances
- 15 mariages
- 9 décès

Courrier envoyé

- 2 904 courriers pour 15 875,05 F de frais d'envoi

Comptabilité

- 1527 mandats dépenses 820 pour la commune, 707 pour la Caisse des Écoles
- 514 titres de recettes 348 pour la commune, 166, pour la Caisse des Écoles

État de la dette

Au 31 décembre 1998, la dette communale cumulée s'élevait à **1 260 5 501 F** soit **5529 F par habitant**, contre 12 232 230 au 1er janvier.

Dans ce total de dette figurent **910 088 F dites dettes pour des tiers** et concernant les ateliers relais qui produisent des loyers.

Hors cette dette "ateliers relais" la **moyenne par habitant s'élève à 5 129 F** qui peuvent être comparés aux **5 362 F de la moyenne des communes de 2 à 5000 habitants**

Personnel communal

- Stabilité des effectifs et des échelons : **26 employés**, soit **20 équivalents temps plein**



Méthode

Les chiffres présentés ici sont issus des documents officiels, budgets, comptes administratifs communaux.

Ceci concerne donc le budget principal et la caisse des écoles qui ont été agglomérés. Les opérations en réciprocité dans les deux budgets ainsi que les écritures de régularisation ont fait l'objet de déduction en recettes et en dépenses.



Mouthiers sur Boëme, les faits et les chiffres de 1998

MJC infos... MJC infos... MJC infos... MJC infos...

ASSEMBLEE GENERALE DE LA MJC

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

à 18 heures 15
à la M.J.C. de MOUTHIER

Ordre du jour :

- rapport moral et d'activité
- rapport financier
- projets 99/2000
- élection du tiers sortant



Pot de départ pour Jacqueline ROOS (Photo Alain PORTE)

Elle sera suivie d'un apéro offert par l'Association et d'un buffet sur réservation.

Inscriptions au 05.45.67.84.38 avant le 12 novembre 99.

Prix : 50 Francs et 25 F pour les enfants

Nous clôturerons la soirée par un concert avec

"L'œil de la voisine"

vers 21 heures.

SOIREE CONCERT

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

à 21 heures à la M.J.C. de MOUTHIER

"L'œil de la voisine"

ENTRÉ GRATUITE

5 musiciens - une dizaine d'instruments - un répertoire diversifié
"des chansons françaises qui swinguent"

"des compositions aux accents latins, jamaïcains, valse et musettes"
Premier prix du Tremplin Rock Poitou-Charentes 99

CINEMA... MJC

UNE BOUTEILLE A LA MER

UN FILM AVEC

Kévin Costner, Paul Newman, Robin Wright

Judi 11 novembre 1999
à 20 h 30

E X P O S I T I O N

Catherine MORMARIER

Dessins et Huiles

du 28 novembre au 12 décembre 1999

Vernissage le 26 novembre à 18 heures

Programme Centre de Loisirs - Novembre / Décembre

● Abracadabra avec CLIPO l'apprentie Sorcière ●

Thème autour de la magie

- fabrication d'accessoires de magiciens
- tours de magie
- tournois
- fabrication d'un spectacle

Mais aussi

- du handball et de l'escalade pour les grands
- de l'expression corporelle et de la motricité pour les petits
- des activités manuelles et des jeux divers

MERCREDI 1^{er} DECEMBRE 1999

Dans le cadre de la journée MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA le Centre Social et le Centre de Loisirs organisent :

un rallye par équipe (Quizz, sport, kermesse, fresque)

Pour qui ? les enfants de 8 à 12 ans de l'intercommunalité

Où ? à ROULLET-SAINT-ESTEPHE aux Glamots

Quand ? de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

Apporter son pique-nique ou s'inscrire au Centre de Loisirs.

Pour connaître les tarifs du Centre, téléphoner au Centre Social 05.45.67.84.38

LA JOURNEE DES DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS

Exposition à MOUTHIERS

le VENDREDI 3 DECEMBRE 1999

Durant le temps périscolaire de 16 heures à 19 heures. Venez nombreux car cela ne fait que commencer...



CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC © 05 45 67 84 88

Par une belle matinée d'automne, les p'tits loups prennent le chemin qui mène vers les "papy-mamy" de MOUTHIERS ; les bébés en poussette ou à bras, ou main dans la main avec leur nounou respectives, arrivent sur le seuil du foyer résidence où les attend un papy radieux. Dans le hall d'entrée, des mamies et des papies sont là, surveillant la porte et... voilà les petits enfants, très à l'aise, qui envahissent l'endroit. L'équipe de la crèche familiale est accueillie très chaleureusement autour d'un goûter dans le restaurant.

Les p'tits loups et les assistantes maternelles offrent le vase des fleurs séchées recouvert d'un cache-pot "fait-petites mains" (en effet, lors de nos rencontres hebdomadaires à la crèche nous avons peint puis découpé et collé des fleurs sur un carton qui, plié ensuite en accordéon, a donné un joli cache-pot)... La matinée se poursuit par des comptines et là, c'est un autre moment de bonheur de voir tous les pépés et mémés imiter les marionnettes, les oiseaux, les poissons et les musiciens jouant de la trompette et du piano.

Les deux rencontres (une au printemps à la crèche et l'autre à l'automne au foyer résidence) sont maintenant des traditions et en aucun cas, il ne faudrait les manquer ! C'est pourquoi, les directrices des deux structures s'appliquent à cette organisation et prennent toutes les dispositions et précautions pour que ces matinées restent un plaisir réciproque.



S.C. MOUTHIERS FOOT

~ LES ECHOS ~

"Une nouvelle saison"

Après un championnat difficile la saison passée, le Club, cher au Président Pierre DESVAGES et à ses dirigeants, a tourné la page.

Ne voulant pas quitter le Club sur une fausse note, toute l'équipe dirigeante s'est remise au travail pour une 12^{ème} saison.

Le Club n'a perdu pratiquement aucun joueur, et l'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de Laurent DAMIEN (ex.ASAC et COC) a permis de repartir sur de bonnes bases.

Six joueurs sont revenus au Club, plus une dizaine de nouveaux qui vont permettre de pouvoir bien travailler. Le Club pourra compter sur tous ses fidèles; Ludo NANGLARD aidera Laurent pour les entraînements seniors, Richard BORREDON et Didier COUTANCEAU épauleront le Président pour les manifestations, Jean ESCANDE continuera avec dévouement les finances, Annie LASNIER cheville ouvrière du Club le secrétariat et la buvette, les joueurs prenant en charge les casse-croûtes et le Club House plus, bien entendu, tous les fidèles dirigeants qui se dévouent sans compter.

Merci à Alain COMBEAUD pour tout le travail effectué et même s'il prend maintenant ses distances, il répondra présent lors des manifestations.

Chez les jeunes, Yves LASNIER à la présidence aidé par Didier CHARRIER, saura trouver la motivation pour que les jeunes puissent jouer dans de bonnes conditions; il a reçu le renfort appréciable de Paulo MONTEIRO, Alex DEBOVE, Mickaël MENEHINI et tous les autres éducateurs.

"Un plus pour l'école de foot"

Un responsable était recherché pour le mercredi. Ce poste a été confié à Frédéric CLEMENT, milieu de terrain de l'ASAC. Fred apportera son niveau, sa compétence et sa disponibilité. C'est un effort financier pour le Club mais nécessaire pour la pérennité de l'école de foot.

Le Club dispose donc à ce jour :

- 1 équipe A 1ère division
- 1 équipe B Pr.1ère division
- 1 équipe C. 3ème division
- 1 équipe sport loisirs
- 1 équipe 13 ans
- 1 équipe 15 ans
- 1 équipe poussins
- 1 équipe benjamins
- 1 section débutants

"Les initiatives de la saison"

1 tee-shirt marine imprimé S.C.M. ; responsable Ludo NANGLARD prix vente : 50 F
A venir, serviette éponge S.C.M., coupe-vent ou survêtement.
Calendrier école de foot ?
Bouteille an 2000 aux couleurs du Club (pineau ou vin) ?

"Les remerciements"

Remerciements à la Commune pour le travail accompli par les employés du service technique pendant l'inter-saison.

"Le carton rouge"

Aux imbéciles qui cassent gratuitement ce qui est mis en place par les bénévoles, qui volent du matériel et taguent n'importe quoi sans respect du travail des autres.

Bravo à tous ceux qui servent l'association quels qu'ils soient.

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de MOUTHIERS organise

le dimanche 28 novembre 1999

de 14 heures à 18 heures à la salle polyvalente

la deuxième Bourse aux Jouets

Venez vendre ou échanger vos jouets.

Sur votre agenda...

• NOVEMBRE 99

- 6 : Dîner Dansant du Football
- 12 : Calendrier manifestations 2000
- 27 : Dîner Dansant Don du sang à Blanzac
- 28 : Bourse aux jouets

• DÉCEMBRE 99

- 4 : Don du sang à Blanzac
- 17 : 4^{ÈME} Anniversaire du Cercle des Aînés.

OBJETS TROUVÉS :

Il a été trouvé le 14 octobre 99, devant la pharmacie, une **montre dame**. La réclamer à la Mairie.

TOUR DE GARDE DES MEDECINS Novembre 99

1^{er} novembre : Dr FORGEAUD - Nersac
- ☎ 05 45 90 60 77

7 novembre : Dr BRANGER - La Couronne
- ☎ 05 45 67 19 39

11 NOVEMBRE : Dr VALLAT - La Couronne
- ☎ 05 45 67 44 40

14 novembre : Dr COMTE - Mouthiers
- ☎ 05 45 67 82 37

21 novembre : Dr FRAIGNAUD - Saint-Michel
- ☎ 05 45 91 58 35

28 novembre : Dr SACRISTE - La Couronne
- ☎ 05 45 67 12 48

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 3 octobre 1999 Etienne BAILLY *Forge*
- Le 4 octobre 1999 Méryl GROLLEAU *Gersac*

Décès

- Le 29 octobre 1999 : Joseph BIHOES
Foyer Résidence



La réussite des échecs...



Sur les planches du Théâtre des enfants de la MJC.



Sourires du Centre de Loisirs.



Lauréats de la «Fureur de Lire» 99.

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.